



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18/04/2025

**« UN PROJET RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR »**

### **LA MAJORITÉ COMMUNALE DE FOREST PRÉSENTE SA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE POUR LA LÉGISLATURE 2024–2030**

---

Ce mardi 22 avril, la majorité forestoise PS – PTB-PVDA – Ecolo-Groen présentera devant le Conseil Communal sa Déclaration de Politique Générale (DPG) qui servira de feuille de route jusqu'en 2030.

Face à l'augmentation des inégalités, à l'urgence climatique et à la précarisation croissante de nombreux ménages, les trois formations, qui ont recueilli ensemble 67 % des suffrages lors des élections d'octobre 2024, se sont accordées sur une vision claire et cohérente : assurer une gestion rigoureuse et responsable des finances communales tout en poursuivant une ambition sociale, écologique et démocratique, à travers un projet rassembleur pour les Forestois-es.

« Nous sommes fier-es de présenter une déclaration de politique générale solide, réaliste, construite autour d'un socle de valeurs communes, avec une équipe soudée, compétente et à l'écoute de la population. » — Charles Spapens, Bourgmestre de Forest (PS)

Ce document de 55 pages s'articule autour de 23 chapitres, auxquels s'ajoute un chapitre spécifique présentant les grandes lignes de la politique du CPAS. Chaque chapitre décline des axes stratégiques concrets en actions précises. Cette DPG est le fruit d'un travail rigoureux, mené en étroite collaboration avec les services communaux, afin d'ancrer l'ambition politique dans la réalité du terrain tout en visant à renforcer les droits fondamentaux, améliorer le quotidien des habitant-es, et répondre aux urgences avec responsabilité.

« La déclaration de politique générale est le résultat d'un travail collectif, mené en lien étroit avec les services communaux. C'est en renforçant les synergies et les solidarités que nous pourrons faire de Forest une commune populaire plus juste et plus unie. » — Simon de Beer, deuxième Échevin (PTB-PVDA)

Elle réaffirme également la volonté de la majorité d'instaurer une gouvernance responsable, transparente et ouverte à la participation citoyenne.

« Nous nous réjouissons d'un projet qui réaffirme notre souhait partagé de vivre dans une commune dynamique, conviviale, solidaire et qui prend la mesure de sa responsabilité face aux crises sociales et environnementales. » — Séverine de Laveleye, Présidente du CPAS (Ecolo)

Contact presse :  
Cabinet du Bourgmestre  
02/370.22.10

### **Des priorités concrètes pour le quotidien des Forestois-es :**

- **L'école comme levier d'égalité** : Les efforts en matière de gratuité scolaire seront poursuivis, avec le lancement d'un projet pilote d'études gratuites dès la 3e primaire. Une attention accrue sera portée à la qualité de l'accueil, à l'accessibilité des bâtiments et à l'inclusion des élèves. Le numérique sera intégré de façon progressive, avec une sensibilisation dès le primaire à l'usage critique des outils digitaux, y compris les réseaux sociaux.
- **Un logement digne pour toutes et tous** : La commune vise la création de 200 logements publics ou à finalité sociale durant la législature, en priorité via la réhabilitation du bâti existant. Elle augmentera le parc de la Régie foncière (avec des projets à Belgrade, Van Haelen, Canada, Neerstalle) et développera l'Agence immobilière sociale (objectif : +20 logements/an), tout en renforçant la lutte contre l'habitat indigne et les discriminations.
- **Des quartiers plus sûrs et plus vivables** : La police de proximité sera renforcée, avec un soutien au recrutement local, la création de patrouilles spécifiques contre les nuisances (soir et nuit), et l'ouverture d'un commissariat central aux trois communes 24/7. Le développement d'au moins une nouvelle antenne locale de sécurité et de prévention (LISA) sera à l'étude, et un travail sera mis en œuvre pour renforcer la confiance entre citoyen·nes et agent·es.
- **Une mobilité plus apaisée, plus sûre, plus partagée** : La mise en œuvre du Plan communal de mobilité se poursuivra selon le principe STOP (piétons, vélos, transports publics, voitures). Cela passera par l'accompagnement des écoles dans le développement de nouvelles rues scolaires, la sécurisation des traversées, la création de nouvelles pistes cyclables, le développement de parking hors voiries pour les automobilistes, et la mise en place de contrats locaux de mobilité. Un plaidoyer renforcé auprès de la STIB visera aussi à améliorer la desserte en transports en commun, notamment via l'extension du tram 7.
- **Un territoire résilient face aux dérèglements climatiques** : La commune poursuivra la stratégie 3-30-300, avec la plantation de 500 arbres et arbustes d'ici 2030, la débétonisation d'au moins 14.000 m<sup>2</sup> et la gestion intégrée des eaux pluviales. Le marais Wiels sera préservé dans son entièreté, et l'investissement dans l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics sera poursuivi.
- **Un engagement fort contre les discriminations** : La lutte contre toutes les formes de discrimination – qu'elles soient fondées sur l'origine, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, les convictions ou la situation sociale – sera activement soutenue à tous les niveaux de l'action communale. Des testings proactifs seront organisés dans le logement et l'emploi, en lien avec des partenaires spécialisés. La commune s'engage à former l'ensemble de ses équipes administratives à l'égalité, à l'inclusion et au respect des droits fondamentaux.
- **Des services publics accessibles et solidaires** : L'administration continuera sa modernisation avec des plages sans rendez-vous, un guichet PMR, le développement de l'e-administration et une communication simplifiée pour mieux accompagner chaque habitant·e. En lien étroit avec le CPAS, la commune renforcera les dispositifs d'accès aux droits et les filets de solidarité.

**Le texte complet de la DPG sera disponible sur le site de la commune après son vote au Conseil Communal.**

Contact presse :  
Cabinet du Bourgmestre  
02/370.22.10